



DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION PUBLIQUE

(art. L2212-2 du CGCT – L 211-1 du code de la sécurité intérieure
et L332-1 du code des sports)

-A remettre en mairie 1 mois au moins avant la manifestation-

DEMANDEUR :(association, entreprise...)

Représentée par : M.....

Qualité :(président, gérant...)

Adresse :

.....Téléphone :...../...../...../...../.....

Courriel.....@.....

MANIFESTATION :(intitulé de la fête...)

DATE(S) : DU.....AU..... HORAIRES :

TYPE : Culturel Musical Sportif Vide Grenier Autres :

DESCRIPTIF :

LIEU : salle de la Mauvraie salle Municipale rue du Calvaire
 salle de la Riante Vallée route de Pannecé salle des Sports rue de Bretagne
 autres :

DOMAINE PUBLIC : site de la Riante Vallée route de Pannecé
 terrain des sports rue de Bretagne autres :

DOMAINE PRIVÉ :

(joindre une autorisation écrite du propriétaire)

Fournir un plan mentionnant les installations telles chapiteaux, gradins, podiums, accès, buvettes/snack, barrières, poste de secours, parkings.... (+ attestation de conformité pour les chapiteaux, gradins)

SÉCURITÉ / HYGIÈNE : Nombre de participants :.....

Demande un débit de boissons : oui non

Utilisation de feux d'artifice : oui non

Sanitaires extérieurs : oui (Nombre :) non Points d'eau : oui non

Branchements : électrique (puissance.....) eau groupe électrogène

Mise en place d'un Responsable Sécurité sur le site : oui (NOM :) non

..... Service d'Ordre : oui (NOM :) non

..... Société de Gardiennage : oui (NOM :) non

Présence d'un dispositif de secours à personne : oui (NOM :) non

Accès pour les handicapés : oui non

Autres mesures :

En toutes circonstances, l'accessibilité au site de la manifestation par les engins de secours et de lutte contre l'incendie doit être maintenue par au moins un passage de 4 m de large.

MATERIELS A RÉSERVER EN MAIRIE (SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ):

à retirer à la mairie :

TABLES/16 CHAISES /65 GRILLES/10

STANDS (gratuit pour les associations locales) Grand (3m x6m) (30€/2jours)...../3

Petit (3m x 4.5m) (20€/2jours)...../1

SONO

Vidéoprojecteur

à retirer à l'atelier municipal rue de l'Ouche :

CONTENEURS (tous déchets ménagers excepté les verres) Nombre :.....

CONTENEURS (pour sacs jaunes destinés au plastique, cartons) Nombre :.....

BARRIÈRES Grandes (2.5m)/20

Petites (2m)...../45

A DISPOSITION PAR LA COMMISSION ANIMATION CULTURE :

tableaux électriques/4 enrouleurs 25m/7

rallonges 10m/9 rallonges 25m/2

parquet (planches de 1,25*2,50m)/46 (prix 1,50 € la planche)

gobelets Riaillé/500

A retirer au théâtre de la Mauvraie :

porte projecteurs/6

portique transversale

Une caution de 200 € pour le matériel et 500 € pour un stand est à remettre en Mairie contre la remise des clés du local matériel. La clé est à prendre en Mairie et rapporter après chargement ou déchargement.

Date :

Signature :

CADRE RESERVÉ A LA MAIRIE

Reçu le :

Décision du Maire : Favorable Défavorable

Observations :

Matériels réservés le : Arrêtés municipaux faits le :

Débit de boissons Circulation/stationnement Autorisation d'un tir de feu d'artifice

Autorisation d'une manifestation Récépissé vide grenier Autres autorisations :

Transmis au service technique le :